



FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

• FRANCE/MARSEILLE: TROIS HOMMES TUÉS À MARSEILLE SUR FOND DE TRAFIC DE STUPÉFIANTS

Quatre jours après la mort d'un adolescent près d'un point de vente de drogue à Marseille, trois hommes ont été tués dans de probables règlements de comptes sur fond de trafic de stupéfiants dans la nuit de samedi à dimanche. Vers minuit, deux hommes de 25 et 26 ans ont été abattus de plusieurs balles de calibre 9 mm et de fusil d'assaut dans la cité de "La Marine bleue" dans le 14e arrondissement, un des plus pauvres de Marseille, ont indiqué des sources proches de l'enquête.

• FRANCE/NIÈVRE: UN PILOTE DE RALLYE SE TUE, SA COPI-LOTE GRIÈVEMENT BLESSÉE

Un participant de la 50e édition du rallye national d'Autun (Saôneet-Loire), comptant pour le championnat de France des Rallyes VHC (Véhicule Historique de Compétition), s'est tué dans une sortie de route tandis que sa copilote a été grièvement blessée, a indiqué la gendarmerie. L'accident s'est produit avant 14 h 00 sur la RD507 lors de la spéciale à Larochemillay, dans la Nièvre, quand la victime a perdu le contrôle de son véhicule qui a terminé sa course contre un arbre, a-t-on précisé de même source, confirmant cette information.

• ALLEMAGNE : UN CHAUFFARD AYANT TUÉ À DESSEIN CINQ PASSANTS DEVANT SES JUGES

Un chauffard de 51 ans comparaît en Allemagne pour avoir tué cinq personnes, dont un bébé, et en avoir grièvement blessé 14 autres en fonçant dans une zone piétonne juste avant Noël, ivre et souffrant de psychose. Ce drame avait semé l'effroi à Trèves, une ville du sudouest où les faits se sont déroulés le 1er décembre 2020. Les juges de la Cour régionale de cette cité proche du Luxembourg devront déterminer si l'accusé, Bernd Weimann, n'est ou non que partiellement responsable de ses actes en raison de troubles psychiatriques avérés

Faits d'ailleurs Lopé: l'artiste Mohamed Massimba tué dans un accident de la route

F.N Lopé/Gabon

'ARTISTE Mohamed Massimba, auteur-composid teur interprète, de son vrai nom Mauroy Arland Mouissi Massimba, âgé de 40 ans, natif de Lebamba, dans la Ngounié, a trouvé la mort dans un accident de la route dans la matinée du 16 août dernier. Le drame est survenu sur un pont dénudé situé dans la zone de La Lopé. Selon les témoignages recueillis auprès d'une source proche du dossier, l'artiste s'était rendu à La Lopé dans la province de l'Ogooué-Ivindo à bord de sa petite voiture de marque Toyota de type Starlet pour déposer ses enfants qui devraient passer une partie des vacances chez leur tante établie dans la localité. Le voyage s'est bien passé. Après avoir passé deux nuits à La Lopé, chez la grande sœur de son épouse, il décide le matin de rentrer chez lui à Mouila, chef-lieu de la province de la Ngounié. Seul au volant de sa voiture, il roule dans un nuage de poussière. Parvenu à un pont baptisé "pont malien" (pour avoir été, en 1992, le théâtre d'un accident dans lequel avaient péri des Maliens), à environ 5 km de son point de départ, un ouvrage dépourvu de garde-fous, la voiture aurait effectué un vol plané avant de se retrouver dans le cours d'eau, sur le toit.

La même source indique que c'est un autre usager de la route allant dans la même direction, et s'étant rendu compte de l'absence de l'artiste sur le chemin, qui a constaté le drame après avoir fait demi-tour. Alertés, les secours se seraient organisés pour le sortir de son véhicule. Transporté ensuite au dispensaire de La Lopé pour des soins d'urgence, en attendant son évacuation sur Lambaréné, Mohamed Massimba n'a, malheureusement pas survécu à ses nombreuses et graves blessures. Sa dépouille a été acheminée dans une maison de pompes funèbres à Mouila, sa ville de résidence, où il sera inhumé dans les prochains jours.



La voiture de Mohamed Massimba au fond du ravin.

Pour l'heure, on ne sait encore rien des circonstances exactes de cet accident tragique. Seule une enquête diligentée par les services compétents en la matière pourrait nous en dire davantage.

La victime rejoint dans l'au-delà Kaki Disco, lui aussi ressortissant de la localité de Lebamba.

Tchibanga: un dealer arrêté par l'Oclad

Olivier BAAK Tchibanga/Gabon

OUP de filet réussi récemment à Tchibanga ✓ par le chef d'antenne de l'Office central de lutte anti-drogue (Oclad) de la Nyanga et ses éléments. Ils ont cueilli, dans son sommeil, à 5 heures du matin, au quartier Ibanga Pola, Benjamin Moussotsi alias Djobi ou Nzobi, un compatriote de 28 ans, natif de Milongo 2, village voisin de Mighoma situé à quelques kilomètres de Tchibanga. L'homme avait dans sa chambre 5 ballots et 10 kg de vrac de cannabis qu'il comptait écouler dans la cité de Massanga pendant les fêtes de l'indépendance. Mais cela a pris des allures de "17-Août de galère ' pour ses abonnés privés de leur "boudge" (chanvre indien). Lors de son interrogatoire à l'Oclad, le dealer a brandi (comme d'habitude) l'argument du manque de moyens financiers pour pouvoir prendre en charge sa petite amie actuellement en grossesse et ses quatre enfants. Est-ce pour autant suffisant pour convaincre les



Benjamin Moussotsi alias Diobo ou Nzobi devant sa cargaison.

agents de police de ne pas le présenter devant le parquet? Dans une ville où " le tabac Congo " (autre appellation du cannabis) est largement consommé les autorités judiciaires ont décidé de "tolérance zéro" contre les dealers qui alimentent le marché local. Voungou, village aux confins du département de Mongo, abandonné par les populations du fait des dévastations des éléphants, serait le point de rencontre de " Djobi " Moussotsi et ses fournisseurs du Congo voisin. Les

10 kg de vrac lui auraient coûté 100 000 francs et 20 000 francs la botte (ou cuisse). D'après lui, tout cela devrait lui rapporter gros en liquidant en détail à Tchibanga où le simple joint (ou bonbon) est vendu entre 1 000 et 2000,00 francs.

En tout cas, Moussotsi est en train de méditer sur son sort. La consommation et la vente de cette substance psychotrope, prohibée en République gabonaise, expose leurs auteurs à des lourdes sanctions.